

Analyse de la couche arable

PRATIQUE **B1**

Outils

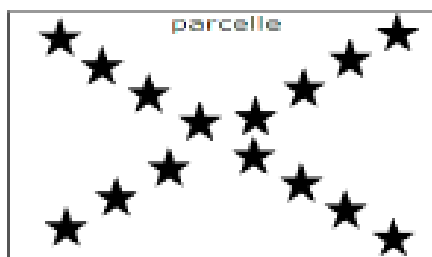
- gouge, seau ou pot propre
- sachets plastiques avec la référence de l'échantillon
- fiche de renseignements correctement remplie
- GPS ou plan de la parcelle

Réalisation pratique

Belgique :

- L'analyse de sol doit être réalisée tous les trois ans, sur un nombre de parcelles dépendant de la taille de l'exploitation. (minimum réglementaire = 1 échantillon tous les trois ans pour 10 hectares)

★ - Echantillonnage



- L'échantillon de terre envoyé au laboratoire doit faire environ 500 g. Il est constitué d'au moins 15 prises élémentaires, sur une profondeur de 23 cm pour raisons d'homogénéité des données du Service Pédologique de Belgique. Il est conseillé de prélever de préférence en croix, mais tout autre plan d'échantillonnage permettant d'obtenir un prélèvement représentatif de la parcelle est autorisé. Lorsque la structure du sol n'est pas assez ferme, il est recommandé de tasser le sol avant de prélever. **En Flandre**, des prélèvements jusqu'à une profondeur de 30 cm sont acceptés lors des contrôles PAC.

France :

L'analyse de sol doit idéalement être réalisée tous les 5 ans sur au moins quelques parcelles jugées représentatives de l'exploitation, en respectant un délai d'un mois minimum après tout apport d'engrais. Le prélèvement de terre doit être fait sur la profondeur habituelle de labour (ou sur une profondeur de 15 cm dans une parcelle en non labour depuis plus de 5 ans), et constitué d'une quinzaine de prises élémentaires soigneusement mélangées pour constituer un échantillon d'environ 500 g. Si la parcelle est de petite taille et homogène en termes de texture et d'historique, le plan d'échantillonnage peut se faire en diagonale ou en croix, en évitant les fourrières, mouillères, proximités d'arbres... On conseille également de plus en plus souvent de réaliser les prélèvements sur un cercle d'une quinzaine de mètres de diamètre, et situé dans une zone jugée représentative et parfaitement localisée (localisation sur fond de carte, coordonnées GPS). Cela permet d'éviter de mélanger des types de terre différents, et de revenir toujours au même endroit pour prélever, ce qui limite les biais et permet de mieux suivre les évolutions de teneurs.

Après l'échantillonnage

- Après le prélèvement, les prises élémentaires sont soigneusement mélangées avant de placer l'échantillon dans un sachet propre parfaitement fermé et référencé
- L'échantillon peut être conservé à la température ambiante avant d'être rapidement envoyé au laboratoire, accompagné d'une fiche de renseignements correctement remplie. Cette dernière permet de recevoir en retour, avec les résultats des dosages, des conseils en matière de fumures ou d'amendements.



Union Européenne – FEDER
Europese Unie - EFRO

Protégeons nos sols

PROSENSOLS

Bescherm onze bodems



Interreg efface les frontières
Interreg doet grenzen vervagen